

# Vote à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA)

**Paris, France, et Eastleigh, Royaume-Uni – 11 octobre 2023** - Novacyt S.A. (EURONEXT GROWTH : ALNOV ; AIM : NCYT), spécialiste international du diagnostic clinique, annonce que les actionnaires peuvent désormais voter pour l'assemblée générale annuelle (« AGA ») reprogrammée de la Société, qui se tiendra à 14h00 CEST/13h00 BST le 26 octobre 2023 sous la forme d'une réunion ouverte à Paris. Tous les votes restent valables pour toutes les assemblées convoquées à l'avenir et avec le même ordre du jour. Comme à l'accoutumée, et en conformité avec la législation française sur les sociétés, l'Assemblée Générale Annuelle présente à la fois des résolutions ordinaires et des résolutions extraordinaires. Tous les documents sont disponibles à l'adresse suivante : [www.novacyt.com/investors](http://www.novacyt.com/investors). Seuls pourront participer à l'Assemblée Générale, les actionnaires justifiant de l'inscription en compte des titres à leur nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour leur compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, **soit le 24 octobre 2023 à zéro heure, heure de Paris**. Les actionnaires désirant assister personnellement à l'Assemblée Générale pourront :

- pour l'actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif auprès de CIC: se présenter le jour de l'Assemblée Générale directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ;
- pour l'actionnaire dont les actions sont inscrites au porteur : demander, à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, une attestation de détention de titres ou tout autre document attestant que l'actionnaire détient des actions de la Société ;

Les actionnaires pourront également en amont demander une carte d'admission (a) auprès des services CIC, par voie postale à l'adresse suivante : CIC Services Assemblées Générales, 6 avenue de Provence 75452 Paris Cedex 09 ou par mail à l'adresse électronique suivante : [serviceproxy@cic.fr](mailto:serviceproxy@cic.fr); ou (b) sur la plateforme sécurisée VOTACCESS accessible via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.actionnaire.cic-marketsolutions.eu>. Les actionnaires sont vivement encouragés à déposer leurs votes à l'avance, conformément aux instructions figurant dans l'avis de convocation à l'AGA. **Vote à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA)**